

**NOTICE****Rheumoxidyl 20 mg/ml solution injectable pour bovins, porcins et chevaux****1. Nom du médicament vétérinaire**

Rheumoxidyl 20 mg/ml solution injectable pour bovins, porcins et chevaux  
Méloxicam

**2. Composition**

Un ml contient :

**Principe actif :**

Méloxicam 20 mg

**Excipient :**

Éthanol (96%) 159,8 mg/ml

Solution injectable.

Solution jaune limpide pratiquement exempte de particules.

**3. Espèces cibles**

Bovins, porcins et chevaux

**4. Indications d'utilisation****Bovins :**

Traitement symptomatique des infections respiratoires aiguës en association avec une antibiothérapie appropriée chez les bovins : réduction des signes cliniques. Traitement symptomatique des diarrhées, en association avec une réhydratation orale, chez les veaux de plus d'une semaine et les jeunes bovins non-allaitants : réduction des signes cliniques. Traitement symptomatique des mammites aiguës, en association avec une antibiothérapie.

**Porcins :**

Traitement symptomatique des troubles locomoteurs non infectieux : réduction de la boiterie et de l'inflammation. Traitement adjuvant des septicémies et des toxémies puerpérales (syndrome mammite-métrite-agalactie) en association avec une antibiothérapie appropriée. 106

**Chevaux :**

Réduction de l'inflammation et de la douleur lors de troubles musculo-squelettiques aigus et chroniques. Soulagement de la douleur associée aux coliques.

**5. Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les chevaux âgés de moins de 6 semaines.

Ne pas utiliser chez les juments gravides ou allaitantes.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une insuffisance hépatique, cardiaque ou rénale, des désordres hémorragiques, des lésions gastro-intestinales avérées.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients. Pour le traitement des diarrhées chez les bovins, ne pas utiliser chez les animaux de moins d'une semaine.

**6. Mises en gardes particulières**

Le traitement des veaux avec le produit 20 minutes avant l'écornage réduit la douleur post-opératoire. Le produit seul ne procurera pas un soulagement adéquat de la douleur pendant la procédure

d'écornage. Pour obtenir un soulagement adéquat de la douleur pendant la chirurgie, une co-médication avec un analgésique approprié est nécessaire.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Si des effets indésirables apparaissent, le traitement devra être interrompu et l'avis d'un vétérinaire demandé. Éviter l'utilisation chez les animaux sévèrement déshydratés, hypovolémiques ou présentant une hypotension nécessitant une réhydratation parentérale, car il pourrait exister un risque potentiel de toxicité rénale. Lors d'utilisation dans le traitement des coliques, un soulagement insuffisant de la douleur peut être un signe d'indication chirurgicale et doit donc amener à réévaluer minutieusement le diagnostic.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Une auto-injection accidentelle peut être douloureuse. Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux Anti-Inflammatoires Non Stéroïdiens (AINS) devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire. En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation:

Bovins et porcins : Peut être utilisé au cours de la gestation et de la lactation. Chevaux : Voir rubrique « Contre-indications ».

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Ne pas administrer conjointement avec des anti-inflammatoires glucocorticostéroïdes ou non stéroïdiens, ni avec des anticoagulants.

Surdosage :

En cas de surdosage, instaurer un traitement symptomatique.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi :

Sans objet.

Incompatibilités majeures :

Aucun connu.

**7. Effets indésirables**

Bovins :

|  |   |
|--|---|
| Très rare<br>(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés): | Gonflement au site d'injection <sup>(1)</sup> |
|--|---|

(1) léger et transitoire - après administration sous-cutanée

Chevaux :

|   |   |
|---|---|
| Très rare<br>(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : | Gonflement au site d'injection <sup>(2)</sup> |
|---|---|

(2) transitoire - résolution sans intervention

Toutes les espèces :

|   |  |
|---|--|
| Très rare<br>(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : | Réactions anaphylactoïdes <sup>(3)</sup> |
|---|--|

(3) qui peuvent être graves (y compris mortels) - doivent être traités de manière symptomatique.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}

## **8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Pour usage sous-cutané ou intraveineux chez les bovins.

Pour usage intramusculaire chez les porcs.

Pour usage intraveineux chez les chevaux

### **Bovins :**

Injection sous-cutanée ou intraveineux

Administration sous cutanée ou intraveineuse unique de 0,5 mg de méloxicam/kg de poids vif (soit 2,5 ml pour 100 kg de poids vif), en association avec une antibiothérapie ou une réhydratation orale selon l'indication.

### **Porcins :**

Injection intramusculaire

Administration intramusculaire unique de 0,4 mg de méloxicam/kg de poids vif (soit 2,0 ml pour 100 kg de poids vif), en association avec une antibiothérapie selon l'indication. Si nécessaire, une seconde injection de méloxicam peut être administrée après 24 heures.

### **Chevaux :**

Injection intraveineuse

Administration intraveineuse unique de 0,6 mg de méloxicam/kg de poids vif (soit 3,0 ml pour 100 kg de poids vif). Lors d'utilisation pour le traitement de l'inflammation et la réduction de la douleur liées à des troubles musculo-squelettiques aigus et chroniques, Rheumocam 15 mg/ml suspension orale peut être utilisé pour la suite du traitement à la dose de 0,6 mg de méloxicam/kg de poids vif, 24 heures après l'injection. Éviter toute contamination lors de la ponction du flacon

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Éviter l'introduction de contamination pendant l'utilisation.

Le nombre maximum de piercings est de 14 pour les bouchons 20 ml, 50 ml et 100 ml et de 20 pour le bouchon 250 ml.

N'utilisez pas le médicament vétérinaire si vous remarquez des signes visibles de détérioration.

## **10. Temps d'attente**

Temps d'attente :

**Bovins :** viande et abats : 15 jours ; lait: 120 heures.

**Porcins :** viande et abats : 5 jours.

**Chevaux :** viande et abats : 5 jours.

Ne pas utiliser chez les juments productrices de lait destiné à la consommation humaine.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption mentionnée sur la boîte et le flacon après EXP. La date d'expiration fait référence au dernier jour de ce mois.

Durée de conservation après première ouverture du flacon : 28 jours.

**12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

**13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

**14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V661413

Boîte en carton contenant 1 flacon, en verre incolore pour préparations injectables, de 20 ml, 50 ml, 100 ml ou 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**16. Coordonnées**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

C&H Generics Limited,  
c/o Michael McEvoy & Co.,  
Seville House,  
New Dock Street,  
Galway,  
Ireland

Fabricant responsable de la libération des lots:

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,  
Loughrea,  
Co. Galway,  
Ireland.

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Audevard  
37-39 rue de Neuilly  
92110 Clichy (France)  
Téléphone : +33 1 47 56 38 26

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

**17. Autres informations**